

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MAISOD - 39 260

Séance du 11 avril 2023

Nombre de conseillers

- en exercice : 11

- présents : 08

- votants : 10

- absents : 03

Date de convocation : 01/04/2023

**Délibération n° M - 2023 - 0009**

L'an deux mil vingt trois, le onze avril à vingt heure trente minutes.

Le Conseil Municipal de Maisod, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BLASER

**Présents :** Messieurs Michel BLASER, Julien BUFFAUT, Régis LACROIX, Charles MIELLIN, Michel RAGEOT et mesdames Delphine BARTHET, Michèle BERTHOLINO et Céline GROS

**Absent excusés :** Franck GANEVAL, Sonia MORNICO, Julie REVY

**Procurator(s) :** Sonia MORNICO à Delphine BARTHET et Julie REVY à Michèle BERTHOLINO

**Secrétaire de séance :** Michèle BERTHOLINO

**OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT - BUDGET LOTISSEMENT DU MONT DU CERF**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Michel BLASER, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant :

que l'exercice 2022 a généré un déficit de fonctionnement de :	98 455,30 €
que l'exercice 2022 a généré un excédent de fonctionnement reporté de :	+ 178 426,00 €
<u>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</u>	<u>79 971,52 €</u>
que l'exercice 2022 a généré un déficit d'investissement de :	0,70 €
<u>Soit un besoin de financement de :</u>	<u>0,70 €</u>
que les résultats antérieurs reportés du budget 2021 sur le budget 2022 sont de :	
Fonctionnement au 002 recettes	+ 178 426,00 €
Investissement au 001 dépenses	0,70 €

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

résultat de l'exploitation de l'exercice 2022 :	+ 79 971,52 €
Affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :	0,70 €
Affectation de l'excédent reporté (compte R002) :	+ 79 971,52 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20230411-M\_2023\_0009-DE

S<sup>2</sup>LO

Le président de séance  
Michel BLASER

